

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : AMR 46/010/2008

ÉFAI

6 novembre 2008

## Pérou. Inquiétudes après les récents actes de violence à Tacna

Amnesty International s'inquiète des récents affrontements qui ont opposé manifestants et policiers dans différentes régions du Pérou, et en particulier des heurts qui se poursuivent dans la région de Tacna, dans le sud du pays, à la frontière avec le Chili, où l'état d'urgence a été décrété mardi 4 novembre en raison des violences.

Selon les informations qui nous sont parvenues en provenance de Tacna, deux personnes auraient été tuées et plus de 60 autres blessées, parmi lesquelles plusieurs policiers. Selon le représentant à Tacna du bureau de la médiatrice nationale, seize civils sont actuellement hospitalisés et entre 15 et 20 policiers blessés auraient été transférés à Lima. Selon la médiatrice nationale, 89 personnes auraient été interpellées, dont des mineurs ; la représentante locale de la médiatrice a toutefois expliqué à Amnesty International que les chiffres ne cessent de varier, au gré des interpellations et de la remise en liberté de nouvelles personnes.

Amnesty International reconnaît les difficultés auxquelles sont confrontées les autorités qui ont à gérer des manifestations dont certaines ont dégénéré en actes de violence. L'organisation reconnaît également qu'il est du devoir de la police de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi.

Toutefois, le devoir des policiers est également de protéger la population et de ne recourir à la force que lorsque cela est strictement nécessaire et seulement dans la mesure exigée par l'accomplissement de leurs fonctions, comme cela est précisé dans le Code de conduite des Nations unies pour les responsables de l'application des lois. Ce Code de conduite établit également que les responsables de l'application des lois doivent s'acquitter en tout temps du devoir que leur impose la loi en servant la collectivité et en protégeant toutes les personnes contre les actes illégaux, conformément au haut degré de responsabilité qu'exige leur profession.

Amnesty International reconnaît également que si les manifestants ont le droit d'exercer leur liberté d'expression et d'association, cela doit se faire sans recours à la violence ; l'organisation appelle les autorités locales à se prononcer contre l'usage de la violence par les manifestants.

Amnesty International demande instamment aux autorités de réagir aux manifestations actuelles par un recours proportionnel à la force et d'enquêter sur toutes les affaires signalées de recours excessif à la force par des policiers et d'actes de violence par des manifestants.

### Complément d'information

Le conflit a démarré fin octobre, il y a une huitaine de jours, après l'approbation par le Congrès d'un projet de loi qui, s'il était adopté, diminuerait la part des revenus de l'impôt minier (*canon minero*) allouée à Tacna pour en redistribuer une partie à la région voisine de Monquegua. Des manifestations ont également eu lieu à Monquegua au cours des semaines précédentes, les manifestants réclamant une plus grosse part des revenus de l'impôt minier. Le projet de loi doit encore recevoir l'approbation d'Alan Garcia. L'impôt minier a été conçu pour redistribuer une partie de la richesse produite par les grandes exploitations minières du Pérou, dont beaucoup se trouvent dans la partie sud du pays. La pauvreté sévit toujours à

grande échelle dans de nombreuses régions du Pérou, la plus grande part de la richesse minière étant concentrée à Lima.